



INVENTAIRE PATRIMONIAL EN FORET :
LES SABOTS DE VENUS
(*CYPRIPEDIUM CALCEOLUS*)
DU MASSIF DE MORGON - BOSCODON

OFFICE NATIONAL DES FORETS - PARC NATIONAL DES ECRINS

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION 2016

Journée d'inventaire des 10 placettes permanentes de suivi du Sabot de Vénus :
Lundi 27 juin 2016.

Depuis 2000 l'Office National des Forêts et le Parc National des Ecrins, dans le cadre de leur convention de partenariat, mènent une étude sur la conservation du Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) et notamment sur la réponse de cette espèce aux effets de la gestion sylvicole.

Quatre années d'inventaire (2000-2004) des stations de Sabot de Vénus ont permis de parcourir 587 hectares des forêts de Morgon, de la Magnane et de Boscodon et de localiser 184 stations de la belle orchidée (soit 10 480 tiges).

Pour affiner l'étude, un nouveau protocole a été mis en place en 2005 sur 10 placettes permanentes réparties sur l'ensemble du massif.

Des données y ont été récoltées concernant le mode de gestion sylvicole, l'ambiance lumineuse, la dendrométrie, la pédologie et la phytosociologie.

Sur ces placettes, chaque année les tiges de Sabot de Vénus sont comptées et localisées précisément afin d'estimer l'évolution des populations.

Divers intervenants sont associés à cette opération (techniciens de la DDT, accompagnateurs en montagne, naturalistes amateurs, etc).

Cette journée d'inventaire a rassemblé 18 personnes.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de cette opération 2016 et indique le nombre de tiges de Sabots de Vénus comptées sur chaque placette. Cette douzième année de relevés contribuera, n'en doutons pas, à nous faire mieux connaître l'espèce et en assurer la conservation.

Les placettes 9 et 10 sont situées en zone "hors sylviculture".

Toutes les autres, excepté la placette 8 en FD de Boscodon, ont fait l'objet d'opération sylvicole (coupe de jardinage ou travaux de dépressage) depuis l'inventaire de 2005 sans que des préconisations particulières de protection du Sabot aient été appliquées à ces interventions.

Les chiffres méritent notre attention sachant qu'il faudra continuer à suivre l'impact de ces pratiques sylvicoles à la fois sur le milieu et sur les effectifs de Sabots de Vénus.

En remarque pour cette année :

→ L'opération ayant été réalisée plus tardivement que l'an passé (15/06/2015), les Sabots étaient en fin de floraison sur la plupart des placettes (seules les placettes 9 et 10 – La Magnane – étaient encore fleuries);

→ Réapparition de pieds sur la placette 5 après deux ans d'absence (perturbation de la station par chute d'un gros chablis);

→ Le dépressage des jeunes sapins effectué en 2013 dans la parcelle 17 de Boscodon a eu comme conséquence une baisse de la population de Sabots pendant 2 ans sur la zone travaillée (nombreux rémanents couvrant le sol). En 2016, un effet bénéfique de cette opération sylvicole est constaté avec une augmentation du nombre de pieds liée à la réouverture du milieu et au bon dosage de l'éclaircissement au sol.

Nombre de tiges par placette

Parcelles	13	31	32	29	27	17	12	15	18	18	
Année de passage en coupe depuis 2005	2008 570 m3	2006 500 m3	2005 980 m3	2007 613 m3	2015 1180m3	2007 1100m3	2006 1500m3	2004	Hors sylviculture	Hors sylviculture	
Année	placette 1	placette 2	placette 3	placette 4	placette 5	placette 6	placette 7	placette 8	placette 9	placette 10	Total
2005	17	100	6	241	21	259	22	4	214	51	935
2006	20	113	7	135	22	316	27	2	210	47	899
2007	20	101	7	172	7	254	24	3	222	57	867
2008	22	121	7	152	9	191	24	4	234	48	812
2009	17	120	7	223	20	250	25	4	143	43	812
2010	17	73	7	92	2	136	30	11	231	44	643
2011	24	152	7	232	8	200	32	4	213	48	920

2012	22	113	7	143	0	269	46	4	208	35	847
2013	24	154	9	177	9	250	38	4	208	44	917
2014	26	175	9	154	0	124	36	4	206	41	775
2015	21	98	9	107	0	151	40	6	221	31	684
2016	24	173	9	185	8	231	36	7	218	36	927

Soit une augmentation du nombre total de pieds d'environ 35% par rapport à 2015.

Cette augmentation est sensible

- sur la placette n° 2 qui retrouve son niveau habituel après une baisse en 2015 due probablement à du piétinement (station très connue du public) ;
- sur la placette n° 6 qui bénéficie de l'effet favorable du dépressage de la régénération dense de sapin.

Merci à tous et à l'année prochaine ...